

## → **Qualidesign**

Pour aller plus loin dans son engagement, la FÉDI a engagé en septembre 2010 un projet structurant ayant pour but de doter les professionnels du design d'un référentiel métier, référentiel à ce jour inexistant en France

### → **Objectifs du référentiel**

Les objectifs de la démarche vis-à-vis des professionnels du design sont, d'une part, de qualifier l'activité de design en valorisant les méthodologies et les outils de gestion de projet design et, d'autre part, de faire reconnaître un savoir-faire, en labellisant les professionnels qui se sont engagés dans une démarche d'amélioration continue.

Vis-à-vis des entreprises l'objectif est d'améliorer la lisibilité des métiers du design et de garantir une prestation de qualité.

Pour l'élaboration du référentiel Qualidesign, la FÉDI s'est appuyée sur un comité de rédaction composé de professionnels du design et d'experts qualitatifs. Cette approche pluridisciplinaire a permis d'aboutir à un référentiel métier pragmatique et fonctionnel.

### → **Perspectives pour un système de labellisation**

Sur la base du référentiel métier Qualidesign, un système de labellisation est actuellement à l'étude. Pour cette nouvelle étape, la FÉDI travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Industrie - DGCIS.

Cette deuxième phase doit aboutir, à l'horizon 2013, à la création d'un label national pour les designers.



## Infos 2012

→ De nouvelles actions sont mises en place en 2012, leur programme est à retrouver sur le site internet : [federation-du-design.com](http://federation-du-design.com)

### → Organisation de 5 à 7 formations et informations professionnelles

La FÉDI vous propose un programme de 5 à 7 d'informations et d'échanges professionnels sur les thèmes touchant l'organisation des agences et leur création, les outils et l'actualité institutionnelle du design en région.

### → Permanences FÉDI

La FÉDI met en place une permanence physique et téléphonique pour l'ensemble des designers adhérents et non-adhérents.

Cette permanence se déroulera 1 fois par mois, de 10h à 15h et permettra de répondre à toute question concernant le fonctionnement de la FÉDI et son actualité.

### → Réunions FÉDI

Pour 2012, les réunions FÉDI sont bimensuelles, elles permettent de suivre en temps réel l'actualité de la profession ainsi que d'échanger avec les professionnels présents.

Chaque réunion se termine par un pot de convivialité.

### → Adhérents

Retrouvez la liste des adhérents à la FÉDI et son code de déontologie sur le site internet.

fédi

Fédération des Designers